

Le lundi 9 mars 2009 Besse-sur-Issole

Un défibrillateur à disposition



Le défibrillateur automatisé est à disposition dans les locaux de la police municipale. Son emploi pourrait faire l'objet de sessions démonstratives.

Un défibrillateur, offert par la pharmacie bessoise de Catherine Fajardi-Pellequer, est à disposition. Ce matériel est installé au poste de police municipale du village.

Le premier magistrat, Claude Ponzo, entouré de ses adjoints, Yves Fabre et Charles Basso, et de M^{me} Fajardi, a écouté, avec la plus grande attention les conseils d'emploi de cet appareil entièrement automatisé.

« Son utilisation est simple, à la portée de tous. Il peut sauver des vies (...) Il faut intervenir dès les premières minutes qui suivent un malaise cardiaque. Dès lors, sa mise en fonction est capitale en attente des secours... »

Ce défibrillateur ne se substitue aucunement aux professionnels de santé.

En tout état de cause, Claude Ponzo a chaleureusement remercié l'initiative de la pharmacienne, au nom de la population.

M. L.